



ARCHIVES

COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE

Palais de la Paix, 2517 KJ La Haye. Tél. 92 44 41. Télégr. Intercourt, La Haye.

Télex 32323.

Communiqué
non officiel
pour publication immédiate

No. 85/17

Le 18 Septembre 1985

Activités militaires et paramilitaires au Nicaragua
et contre celui-ci (Nicaragua c. Etats-Unis d'Amérique)

Déroulement des audiences

Le Greffe de la Cour internationale de Justice met à la disposition de la presse les renseignements suivants :

Lors des audiences qui se sont ouvertes le 12 septembre 1985 sur le fond en l'affaire des Activités militaires et paramilitaires au Nicaragua et contre celui-ci qui oppose le Nicaragua et les Etats-Unis d'Amérique, le Nicaragua a commencé par présenter des témoins.

Les témoins ont déposé entre le 12 et le 17 septembre, après avoir fait la déclaration solennelle requise par l'article 64 du Règlement de la Cour. La Cour a entendu successivement le commandant Luis Carrion, vice-ministre de l'intérieur du Nicaragua, les 12 et 13 septembre, M. David C. MacMichael les 13 et 16 septembre, M. Michael J. Glennon le 16 septembre, le père Jean Loifon et M. William Hupper, ministre des finances du Nicaragua, le 17 septembre. Des questions ont été posées au commandant Carrion par le Président Nagendra Singh, le Vice-Président de Lacharrière, M. Lachs, M. Schwebel, sir Robert Jennings et M. Colliard. Des questions ont été posées à M. David C. MacMichael par M. Ni et M. Schwebel. Des questions ont été posées aux autres témoins par M. Schwebel.

Le 18 septembre les conseils du Nicaragua ont commencé leurs exposés. Après une introduction de S.Exc. M. Argüello, agent du Nicaragua, des plaidoiries ont été faites par M. Abram Chayes et M. Paul Reichler.

La procédure orale doit se poursuivre les prochains jours.

Le Gouvernement des Etats-Unis ne s'est pas fait représenter aux audiences.

On trouvera ci-après la liste des représentants du Nicaragua en l'affaire.

Le Gouvernement du Nicaragua est représenté par :

- S.Exc. M. Carlos Argüello Gómez ambassadeur,
comme agent et conseil;
- M. Ian Brownlie, Q.C., F.B.A. professeur de droit international
public à l'Université d'Oxford,
titulaire de la chaire Chichele;
Fellow de l'All Souls College, Oxford,
- M. Abram Chayes professeur à la faculté de droit de
Harvard, titulaire de la chaire
Félix Frankfurter; Fellow de
l'American Academy of Arts and
Sciences,
- M. Alain Pellet professeur de droit à l'Université de
Paris-Nord,
- M. Paul S. Reichler Reichler and Appelbaum,
Washington, D.C.,
comme conseils et avocats; et
- M. Augusto Zamora Rodriguez conseiller juridique du ministère de
l'Extérieur, Managua, Nicaragua,
- Mme Judith C. Appelbaum Reichler and Appelbaum,
Washington, D.C.,
- M. David Wippman Reichler and Appelbaum,
Washington, D.C.,
comme conseils.
-